

# CERTIFICAT MEDICAL D'APTITUDE PARTIELLE OU D'INAPTITUDE TOTALE

## à la pratique de l'EPS au LYCEE SAINT VINCENT

Modèle de certificat médical à usage scolaire et pour candidat, en référence au décret du 11/10/88 et à l'arrêté du 13/09/89. Remplir le plus précisément possible ce certificat permettra aux enseignants d'EPS de pouvoir proposer une ou des activités adaptées en fonction des capacités de l'élève (modification du barème, adaptation réglementaire, changement d'activité...).

NOM : ..... PRENOM : ..... CLASSE : .....

### INAPTITUDE PARTIELLE à la pratique physique = Pratique adaptée

Du ..... au .....inclus.

Remarques pouvant aider l'enseignant à la mise en place de la pratique adaptée :



Entourer ce que l'élève peut faire (préciser si besoin) :

#### Activités normales :

-Acrosport

-Course d'Orientation

-Musculation

-Volley-Ball

#### Activités adaptées :

En seconde :

ou Acrosport adapté (ex : pas de port de charge...) :

ou Marche d'orientation :

ou Muscu adaptée (ex : travail que sur le haut, le bas, gainage...) :

ou V-B adapté (ex : limitation des déplacements) :

En première :

-Demi-fond et Pentabonds

ou activité adaptée : Marche rapide (distance : 3x500m)

-Tennis de table

ou TdT adapté (ex : moins de déplacement, balle plus grosse ...) :

-STEP

ou STEP adapté (ex : au sol = sans le step, durée d'effort limité...) :

En terminal : en fonction du menu (entourer les activités de seconde ou 1<sup>ère</sup> correspondantes au menu choisi)

### INAPTITUDE TOTALE à la pratique physique = Aucune pratique physique

Du ..... au ..... inclus.

L'élève peut-il arbitrer/juger/observer/manager ?

Oui Non en l'absence de pratique physique possible.

Fait à : ..... Le : ..... (Le document ne doit pas être antidaté).

Cachet et signature du médecin :

Nom et visa du professeur d'EPS :

Nom et visa du chef d'établissement :

1 original à photocopier en 2 exemplaires supplémentaires : -L'original est à donner au professeur d'EPS  
EN MAIN PROPRE -Une copie sera donnée à la vie scolaire. -Une copie sera conservée par l'élève.